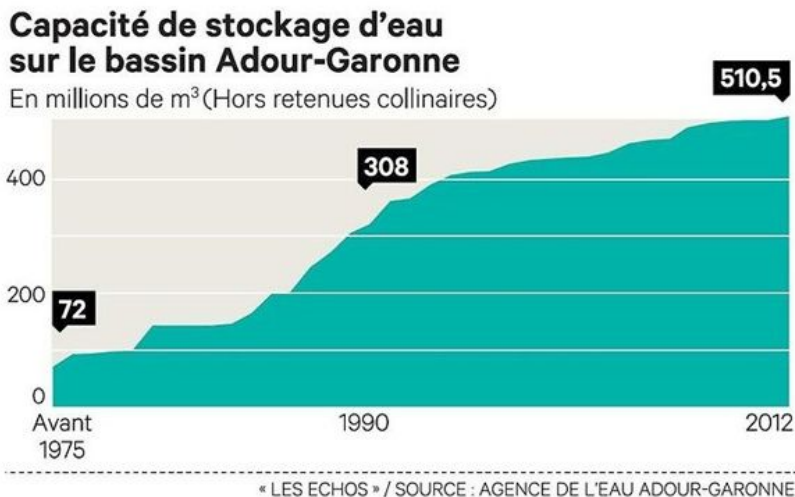


Si nous déplorons le manque de perspectives sur la gestion quantitative de l'eau dans les régions où elle ne manque pas encore, l'agence de l'eau Adour Garonne estime les réserves d'eau du bassin à 800 millions de mètres cubes, mais le déficit serait de 250 millions de mètres cubes. Elle préconise donc la construction d'une trentaine de petits barrages.



Les barrages hydroélectriques effectuent des « lachers ». Sans cette eau achetée à EDF pour 2 millions d'€/an, il n'y aurait déjà plus d'eau dans les rivières...

La construction d'une trentaine de retenues d'eau est nécessaire

Pour être crédibles, les projets dans un passé récent devaient être pharaoniques. C'est la société civile qui a dû remettre les concepteurs dans un autre mode de pensée... plus proche du bon sens qu'ils n'avaient pas. La mode n'est plus à la construction d'immenses ouvrages comme ceux qui étaient prévus à Charlas (110 millions de mètres cubes) ou à Chambonchard (125 millions de mètres cubes sur le Cher).

Des barrages plus modestes sont en effet une **réponse pertinente**. Ils devraient totaliser 69 millions de mètres cubes. Mais pour compenser la baisse des débits d'étiage, il faudrait augmenter le stockage à 360 millions de mètres cubes... nous sommes donc encore loin du compte.

Une problématique prise à rebrousse-poil

Au lieu de s'opposer à tout et à son contraire, ces perspectives sur la gestion quantitative de l'eau pourraient être initiées par les écologistes. Or, ils regardent avec un monocle (« l'eau pourrait profiter à l'agriculture »), sans penser aux **autres fonctionnalités des ouvrages** : soutien d'étiage et diminution de l'impact des crues. Ils



Construction de barrages: une trentaine d'ouvrages à créer en Adour-Garonne

lancent leurs troupes à Sivens... et les journalistes suivent. Puisque tout le monde vocifère dans le même sens, une communication à charge de Ségolène Royal porte l'estocade... C'est probablement là que réside l'erreur manifeste d'appréciation car sans les barrages, il n'y aurait plus d'eau dans la Garonne.

L'Agence de l'eau Adour Garonne, qui suggérait de créer trente Sivens, risque d'en manger son chapeau.

Evidemment, les conflits d'usage de l'eau sont plus exacerbés en cas de pénurie. Il serait temps aussi de s'interroger sur les raisons qui incitent à cultiver des plantes très consommatrices en eau même quand celle-ci devient rare et de mettre en œuvre des alternatives culturales.

Nous l'écrivons régulièrement : comment peut-on déplorer le déficit en eau et être hostile aux barrages et réserves d'eau?

Il va falloir résorber les incohérences, sinon la chute sera douloureuse

Comment le diagnostic de continuité écologique qui a décrété barrages, étangs et moulins nuisibles à l'écologie, prétendrait encore à une once de crédibilité étant désavoué à 180° par les besoins en eau ?

Comment les autorités en charge de l'eau (Agences de l'eau comprises) -qui ont copieusement stigmatisé ces ouvrages- vont elles pouvoir remonter cette pente glissante et ultra-sensible en termes de pédagogie ? Les élus sont, soit refroidis, soit désormais convaincus que les barrages sont « nuisibles ».

Quels vont être les candidats pour porter et financer des projets d'intérêt général... contestés violemment par des gens de bonne foi à qui on a expliqué que les barrages étaient « mauvais »?

Combien de temps encore l'Etat va-t-il accorder plus de crédit à un dogme [qui conduit dans l'impasse] qu'aux études prospectives sérieuses?

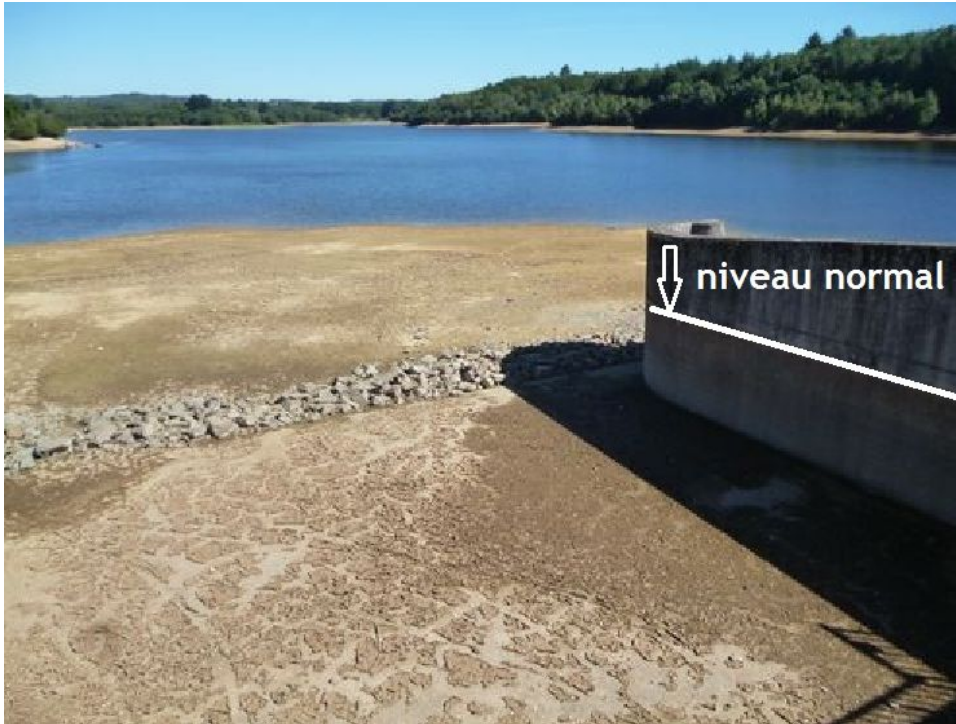
Avons-nous les moyens de conserver nos pratiques hydrovores en poussant les curseurs dans un sens, sans mettre en œuvre les remèdes de l'autre ?

Nous avons besoin d'eau pour nos usages. La construction de barrage répond à ce besoin. Elle est d'intérêt général quand elle répond à un usage durable et équilibré de la rivière. Les civilisations hydrauliques sont plurimillénaires, Chinois, Mésopotamiens, Egyptiens et Romains bâtissaient déjà des barrages avant notre ère, ce ne sont pas les modes du jour où l'on se paie de mots qui changeront les contraintes de cette réalité.

En savoir plus :

<http://www.lesechos.fr/pme-innovation/actualite-pme/0203892597373-le-bassin-adour-garonne->

manque-deau-1058058.php?3HQetPbyidb4brll.99



il faut expliquer que la différence entre le niveau actuel et le niveau normal du déversoir correspond à un usage . La surface en eau permet les autres valorisations: pêche, sports nautiques...